

VILLERS SAINT PAUL

Informations

COMMÉMORATION

La commémoration de la Libération de Villers-Saint-Paul aura lieu **le 1^{er} septembre à 18h15 place de la Mairie.**

LES PETITS TRAINS DE LA BRÈCHE

Les 17 et 18 septembre les Amis de la Vapeur de l'Oise (AVO) organisent les dernières journées de circulation de petits trains dans le parc de la Brèche.

Clôture de la saison 2022. Ces journées sont susceptibles d'être annulées en fonction des conditions atmosphériques.

LE BOURSE AUX VÊTEMENTS ET AUX JOUETS

Samedi 24 septembre de 10h à 18h à la salle Brassens.

Réservée aux non-professionnels désireux de vendre et/ou acheter des articles d'occasion. La participation est de 3 euros pour les Villersois. Petite restauration.

Inscriptions par mail : communication@villers-saint-paul.fr

Renseignements : 06 19 81 09 73

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2022

Directeur de la publication :
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 www.villers-saint-paul.fr



BUDGET PARTICIPATIF

Inscrivez-vous sans plus attendre sur la plateforme du budget participatif :

monprojet.villers-saint-paul.fr

Ouvert à tous les Villersois à partir de 16 ans, le Budget participatif vous propose la gestion d'une partie du budget d'investissement de la ville, à hauteur de 100 000 euros. Une seule idée peut suffire.

Le Budget participatif se déroulera en quatre phases.

1. **Du 12 septembre au 14 novembre**, déposez vos idées sur la plateforme : monprojet.villers-saint-paul.fr.

Des ateliers seront organisés par les élus pour permettre à tous de proposer des idées. Les porteurs de projet seront contactés dès réception du projet.

2. **Du 14 novembre au 13 janvier**, les services municipaux analyseront toutes les idées proposées pour vérifier s'il est possible de les réaliser.

3. **Du 13 janvier au 24 février** vous voterez pour départager les projets retenus. Tout Villersois peut voter, même sans avoir déposé de projet. Le vote fonctionne par panier à remplir comme au «drive», mais avec 100 000€ de budget !

4. **À partir d'avril**, la ville réalisera les projets plébiscités lors du vote selon un calendrier défini avec les porteurs de projet lauréats.

Le Budget participatif est un moyen concret de vous donner du pouvoir d'agir. Les élus de Villers Saint Paul s'engagent à mettre en œuvre le ou les projets choisis par les Villersois dans le respect des préconisations techniques et financières prescrites par les services de la ville.

N'attendez plus, rendez-vous sur monprojet.villers-saint-paul.fr !



LE SALON DE LA GASTRONOMIE ET DE L'ARTISANAT

Les 3 et 4 septembre, le comité des fêtes organise le Salon de la gastronomie et de l'artisanat à la salle George Brassens.

Entrée gratuite - Samedi de 14h à 19h - Dimanche de 10h à 18h.

Renseignements 06 19 81 09 73

C'FRANC

Samedi 17 Septembre à 20h30

Salle Henri Salvador

Spectacle musical et de danse Hip Hop sur l'histoire de la variété Française par la Compagnie No Mad.

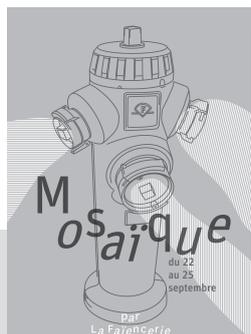
Tarif 3 euros - À partir de 6 ans. Réservations et vente au centre socioculturel le Trait d'union aux horaires d'ouverture au public et sur place le soir du spectacle.

☎ 03 44 66 32 55 📍 Espace Pierre Perret - Cavée des Renards

✉ espacepierreperret@villers-saint-paul.fr 📺 Retrouvez l'actualité du Trait d'union sur Facebook.



MOSAÏQUE, LE FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE



Mosaïque, le festival des arts de la rue de La Faïencerie de Creil se déploie du 22 au 25 septembre 2022, avec des spectacles gratuits pour tous, dans les 11 villes de l'agglomération.

Une magnifique occasion pour redécouvrir nos quartiers et s'émerveiller dans nos cités, en famille ! Le festival passe par Villers-Saint-Paul les 23 et 24 septembre.

Découvrez le programme du festival sur www.faiencerie-theatre.com

Block Party

**Vendredi 23 septembre
Square Béchamel à 21h**

Dans le cadre du Festival Mosaïque de la Faïencerie-Théâtre de Creil, la compagnie Radio Kaizman vous donne rendez-vous au square Béchamel, à 21h pour son spectacle de rue Block Party. 7 musiciens, dont 1 chanteuse et 1 rappeur/beatboxer composent cette fanfare aux créations originales qui invitent à danser.

Tout public – Gratuit – Renseignement auprès de la Faïencerie-Théâtre



© ClementVallery

Le petit déjeuner

**Samedi 24 septembre - Parc
de la Brèche à 9h et 11h**

Dans l'odeur du café, posez-vous sur un tabouret, au comptoir de cette arène miniature. Au milieu, deux artistes-cordon

bleu de la compagnie Dérézo vous embarquent pour un rituel matinal de mangeailles et de textes. Un spectacle présenté dans le cadre du Festival Mosaïque de la Faïencerie-Théâtre de Creil.

Gratuit sur réservation. Renseignement et réservations auprès de La Faïencerie-Théâtre

☎ 03 44 24 01 01 ✉ accueil@faiencerie-theatre.com



BIBLIOTHÈQUE COLETTE

Lecture par la Cie Salleste

Mercredi 17 septembre, 14h

La Compagnie de théâtre Salleste vous propose une lecture publique d'extraits "L'Homme qui plantait des arbres" de Jean Giono.

Gratuit. 📍 28, Bd de la République

☎ 03 44 74 51 52

LE TRAIT D'UNION CENTRE SOCIOCULTUREL

• Reprise des **ateliers sociolinguistiques** tous les mardis et vendredis (hors vacances scolaires) de 9h à 11h à partir du 27 septembre.

Inscriptions le mardi 20 et le vendredi 23 septembre de 9h30 à 11h 30 à l'espace Pierre Perret.

5 euros par trimestre

• Reprise de l'**atelier couture** tous les mardis après-midi (hors vacances scolaires) de 14h à 18h à partir du 6 septembre.

5 euros par trimestre

• Une réunion de présentation aux parents du CLAS aura lieu le vendredi 16 septembre à 18h30.

VILLERS TERRE D'ASSOS

Samedi 3 septembre de 10h à 17h

Une date à ne manquer sous aucun prétexte pour tous ceux qui souhaitent s'inscrire ou se renseigner sur les différentes activités proposées à Villers-Saint-Paul.

L'ensemble des associations villersois vous donne rendez-vous au **Gymnase Gaston Le Pite** pour une grande journée de rencontres, de démonstrations et de partage.

Bénévoles, responsables des structures associatives et partenaires municipaux seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Retrouvez toutes les coordonnées des associations villersois dans l'annuaire et sur le site de la ville.

Pass'sports

Les jeunes de moins de 18 ans bénéficient avec le Pass'sports d'une réduction de 15 euros sur l'achat de leur licence sportive dans un club de l'Oise, affilié à une fédération française reconnue.

Le Pass'sports est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.oise.fr/passsports>

ANNUAIRE DE LA VILLE

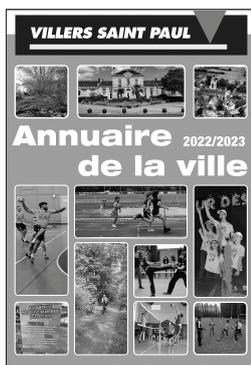
C'est le moment d'adhérer aux associations villersois.

N'hésitez pas à consulter l'annuaire de la ville 2022/2023.

Il recense les associations qui se sont enregistrées et qui ont souhaité faire connaître leurs activités au plus grand nombre.

L'annuaire au format papier est disponible en Mairie et dans les lieux d'accueil du public.

Il est également disponible sur le site de la ville.



ATELIER POUR LES + DE 60 ANS !

Apprendre à gérer les situations de stress.

En partenariat avec l'association BRAIN UP, La Conférence des Financeurs de l'Oise propose de participer au programme « Apprendre à mieux gérer les situations de stress » qui vous permettra de mieux comprendre les mécanismes du stress, de découvrir et mettre en pratique des techniques pour se protéger. Les séances se dérouleront les 9, 13, 23 et 30 septembre à la salle conviviale de la Résidence Louise Michel de 14h à 16h.

L'ensemble du programme est gratuit. Le nombre de places est limité. Inscription obligatoire au CCAS en appelant le 03 44 74 32 90.

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

La Municipalité attribue aux lycéens et étudiants villersois, justifiant d'une inscription scolaire pour une année d'études complète, une allocation de rentrée scolaire sous forme de chèque.

L'allocation concerne :

- les lycéens en Seconde, Première ou Terminale et les élèves en C.A.P. , B.E.P. ou Bac Professionnel ;
- les étudiants jusqu'à 25 ans (nés à partir du 1er janvier 1997) en enseignement supérieur (B.T.S, université).

L'allocation est versée sur présentation d'un dossier complet comprenant :

- une fiche de renseignements (à télécharger sur le site de la ville)
- un certificat de scolarité 2022/2023
- un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom des parents pour les élèves mineurs et au nom de l'étudiant s'il est majeur.
- pour les élèves mineurs uniquement : la copie du livret de famille (toutes les pages jusqu'à l'enfant concerné).

Les dossiers doivent être déposés à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie impérativement avant le 15 octobre 2022. Les dossiers incomplets seront renvoyés.

Les dates de distribution des chèques seront communiquées dans le prochain supplément.

REPAS D'AUTOMNE

Vous avez 65 ans et plus, la municipalité et le C.C.A.S. ont le plaisir de vous convier, ainsi que votre conjoint, au repas annuel qui aura lieu

DIMANCHE 9 OCTOBRE à partir de 11h30 à la Salle Georges Brassens.

Un service de transport sera organisé pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Pour tout renseignement ou si un empêchement survient après votre inscription, vous pouvez nous joindre au C.C.A.S. au 03 44 74 48 49. **Date limite d'inscription : le 22 septembre 2022.**



Participeront au repas :

Madame : Date de naissance :

Monsieur : Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Demande de transport : oui non

Merci de compléter entièrement et lisiblement le coupon ci-dessus et déposez-le UNIQUEMENT dans l'urne située à l'accueil de la mairie.

ANIMATION "MAINTIEN EN FORME"

Reprise des cours le lundi 5 septembre à 14h à la salle de la résidence Louise Michel.

Vous devrez fournir obligatoirement un certificat médical.

Renseignements et inscriptions au CCAS en appelant le 03 44 74 32 90

COLIS DES AÎNÉS

Vous avez 65 ans et plus (au 7 décembre 2022) et êtes Villersois depuis plus de 6 mois, la municipalité et le C.C.A.S. vous offrent un colis de fin d'année qui sera remis au cours de l'après-midi convivial.

Salle Georges Brassens : jeudi 1^{er} décembre à partir de 15h.

Les nouveaux inscrits devront présenter un justificatif de domicile de plus de 6 mois.

Compléter entièrement et lisiblement le coupon ci-dessous et **déposez-le UNIQUEMENT** dans l'urne située à l'accueil de la mairie. **Date limite d'inscription : 27 octobre.**



INSCRIPTION COLIS

Monsieur : Date de naissance :

Madame : Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Adresse :

.....

**Si vous êtes un couple
(même si votre conjoint n'a pas l'âge)**

- colis couple tradition
ou
 colis couple sucré

Si vous êtes une personne seule

- colis tradition 1 personne
ou
 colis sucré 1 personne